



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

secours

Question écrite n° 36774

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales sur la loi de modernisation de la sécurité civile. En France, la sécurité civile repose sur la vocation, le professionnalisme et le dévouement. Les récentes catastrophes rendaient nécessaire la modernisation de la sécurité. Il désire savoir quels sont les axes de cette réforme.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36774

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 mars 2004, page 2429